

SOMMAIRE

1 - Dispositions générales

- Obligations de sécurité : Position du Ceemet sur la santé mentale au travail
- Prévention du harcèlement et des agissements sexistes
 - Obligation de sécurité et enquête pour harcèlement moral
 - Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : dossier de l'INRS
- Salariés titulaires d'un CDD et salariés intérimaires : Obligation de sécurité de l'entreprise de travail temporaire
- Prévention des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels (pénibilité)
 - Subvention Prévention des risques ergonomiques (Fipu) : infographie de l'Assurance Maladie - Risques professionnels
 - Formation TMS : communiqué de l'Assurance Maladie - Risques professionnels

2 - Lieux de travail

- Sécurité des lieux de travail : *Organisation des secours et gestes de premiers secours* : La trousse de secours

3 - Equipements de travail et moyens de protection

- Machines : Meuleuses, découpeuses, disqueuses...
Prévenir l'effet rebond : publication INRS
- Equipements de protection collective et individuelle : programme de protection respiratoire : fiche de l'INRS

4 - Amiante, agents physiques et agents biologiques

- Agents physiques : travaux hyperbares
- Agents biologiques : risques biologiques : vidéos de sensibilisation de l'INRS

5 - Institutions et organismes de prévention

- Webinaires de l'INRS : point sur la prévention des risques professionnels
- Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail : 28 avril 2024
- Campagne 2026-2028 « Lieux de travail sains » relative à la santé mentale au travail organisée par l'EU-OSHA
- Plan pour la prévention des accidents du travail graves et mortels 2022- 2025 du Ministère de la Santé, du Travail et des Solidarités
- Articulation des temps de vie professionnel et personnel : avis du Cese
- Nouvelle campagne de prévention sur le risque de chutes de hauteur : communiqué de l'OPPBTP
- Services de prévention et de santé au travail
 - Avis du CNPST : publication de l'enquête annuelle de la DGT relative à l'activité des SPST
 - Point à date sur les décrets d'application issus de la loi du 2 août 2021 non parus à ce jour
 - Avis du 26 avril 2023 aux services de prévention et de santé au travail sur les modalités de collecte des données relatives à leur activité
- Anact - Aract
 - Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail 2024 : communiqué de l'Anact

1 - Dispositions générales

▪ Obligations de sécurité

Position du Ceemet sur la santé mentale au travail

Le Ceemet a récemment pris position sur la santé au travail afin d'aborder ces problèmes de manière structurée et d'y apporter des solutions.

Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Consultez l'intégralité de [cette position](#)

▪ Prévention du harcèlement et des agissements sexistes

Obligation de sécurité et enquête pour harcèlement moral

La Cour de cassation se prononce sur la violation par l'employeur de son obligation de sécurité dans le cadre d'une enquête pour harcèlement moral.

En l'espèce, une salariée licenciée se pourvoit en cassation, considérant que son employeur aurait été informé de l'existence de faits susceptibles de constituer un harcèlement moral et se serait borné à diligenter une enquête interne sans prendre ni des mesures immédiates pour le faire cesser, ni des mesures de prévention. Il aurait donc manqué à son obligation de sécurité.

Au vu du cas d'espèce, la Cour de cassation ne suit pas ce raisonnement.

Ainsi, l'employeur ne manque pas à son obligation de sécurité dès lors que, alerté par le courrier de l'avocat de la salariée d'un possible harcèlement moral, il diligente une enquête quelques jours après, que cette enquête est confiée à une commission composée de délégués du personnel et d'un représentant de la direction, que cette commission a entendu 25 personnes et a conclu, 3 mois plus tard, à l'absence de harcèlement moral de la part de la supérieure hiérarchique de la salariée.

[Cass. Soc, 2 mai 2024, n° 22-18.459](#)

Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : dossier de l'INRS

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a mis en ligne un dossier complet afin d'accompagner les entreprises dans leurs actions de prévention des violences sexistes et sexuelles dans le monde du travail.

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

▪ Salariés titulaires d'un CDD et salariés intérimaires

Obligation de sécurité de l'entreprise de travail temporaire

Une cour d'appel se prononce sur l'obligation de sécurité d'une entreprise de travail temporaire (ETT).

En l'espèce, un salarié a été victime d'un accident du travail sur un chantier d'une entreprise utilisatrice (EU).

Devant la cour d'appel, le salarié soutient que l'employeur a manqué à son obligation de sécurité du fait même qu'il soit tombé du toit. Il ajoute que l'employeur a également failli à cette obligation de sécurité en refusant de lui fournir un harnais.

La cour d'appel le déboute de sa demande, considérant que l'entreprise de travail temporaire avait démontré que le poste occupé par le travailleur ne figurait pas sur la liste des postes à risque de l'EU, qu'elle s'était acquittée de la remise à l'intéressé des équipements de sécurité correspondant à la définition de son poste, et rapportait la preuve d'une absence de manquement de sa part aux obligations lui incombant sur le fondement des dispositions des articles L. 4121- 1 et L. 4121-2 du Code du travail.

[Cour d'appel de Montpellier, 6 mars 2024, n° 21/02925](#)

▪ Prévention des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels (pénibilité)

Subvention Prévention des risques ergonomiques (Fipu) : infographie de l'Assurance Maladie - Risques professionnels

Les entreprises peuvent d'ores et déjà demander des subventions dans le cadre du fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (Fipu) pour financer différents projets destinés à améliorer la prévention des expositions aux facteurs de risques professionnels ergonomiques. L'Assurance Maladie - Risques professionnels met à disposition des entreprises une infographie relative à la procédure à effectuer pour cette demande.

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

Formation TMS : communiqué de l'Assurance Maladie - Risques professionnels

Dans un communiqué du 6 mai 2024, l'Assurance Maladie - Risques professionnels propose, dans le cadre du Fipu, une aide financière pour former une personne ressource afin de prévenir les troubles musculosquelettiques dans les entreprises.

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

2 - Lieux de travail

- **Sécurité des lieux de travail : Organisation des secours et gestes de premiers secours**

La trousse de secours

Nous vous proposons une infographie sur la trousse de secours, un indispensable permettant de prodiguer les premiers soins dans l'attente des secours et réagir rapidement et efficacement face aux lésions bénignes.

Nous vous rappelons qu'un chapitre sur [l'organisation des secours et gestes de premiers secours](#) est également disponible.

Consultez l'intégralité de [cette infographie](#)

3 - Equipements de travail et moyens de protection

- **Machines**

Meuleuses, découpeuses, disqueuses... Prévenir l'effet rebond : publication INRS

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a publié un article intitulé « Meuleuses, découpeuses, disqueuses... Prévenir l'effet rebond ».

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

- **Equipements de protection collective et individuelle**

Programme de protection respiratoire : fiche de l'INRS

L'INRS vient de publier une fiche pratique de sécurité (référence ED 156), intitulée « le programme de protection respiratoire ».

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

4 - Amiante, agents physiques et agents biologiques

▪ Agents physiques

Travaux hyperbares

Un arrêté du 22 avril 2024, publié au Journal officiel du 26 avril 2024, détermine les dispositions applicables aux travaux hyperbares effectués sans immersion (mention D).

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

▪ Agents biologiques

Risques biologiques : vidéos de sensibilisation de l'INRS

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) propose 3 nouvelles vidéos de sensibilisation afin de comprendre et prévenir les risques biologiques.

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

5 - Institutions et organismes de prévention

Webinaires de l'INRS : point sur la prévention des risques professionnels

Plusieurs fois par an, l'INRS propose des webinaires afin de faire le point sur la prévention des risques professionnels. Ils sont destinés notamment aux préventeurs, aux médecins du travail, aux membres de CSE et CSSCT ainsi qu'aux employeurs.

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail : 28 avril 2024

Cette année, la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail portera sur un thème d'actualité relatif à l'exploration des impacts du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail.

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

Campagne 2026-2028 « Lieux de travail sains » relative à la santé mentale au travail organisée par l'EU-OSHA

EUROGIP annonce, dans un communiqué d'avril 2025, la préparation par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) de la campagne 2026-

2028 « Lieux de travail sains » qui abordera la question de la santé mentale au travail. Consultez

l'intégralité de [cet article](#)

Plan pour la prévention des accidents du travail graves et mortels 2022-2025 du Ministère de la Santé, du Travail et des Solidarités

Le ministère de la Santé, du Travail et des Solidarités a mis à jour le Plan pour la prévention des accidents du travail graves et mortels 2022-2025 afin de le compléter de 11 mesures supplémentaires. Celles-ci ont été présentées par Catherine Vautrin aux membres du Conseil national d'orientation des conditions de travail (CNOCT) le 29 avril dernier. Ces nouvelles mesures de prévention viennent enrichir le plan pour la prévention des accidents du travail graves et mortels (PATGM), 2 ans après son lancement.

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

Articulation des temps de vie professionnel et personnel : avis du Cese

Le 23 avril 2024, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a adopté en séance plénière un avis intitulé « Équilibre vie professionnelle - vie personnelle : l'articulation des temps de vie.

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

Nouvelle campagne de prévention sur le risque de chutes de hauteur : communiqué de l'OPPBTB

Dix ans après le lancement d'une première campagne de sensibilisation et de prévention sur le risque de chutes dans le secteur du bâtiment, une nouvelle campagne d'information sera lancée par l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) avec le soutien notamment de la DGT, de la Cnam et des SPST du BTP et interprofessionnels.

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

■ Services de prévention et de santé au travail

Avis du CNPST : publication de l'enquête annuelle de la DGT relative à l'activité des SPST

Les membres du Comité national de prévention et de santé au travail (CNPST) ont rendu, le 22 mars 2024, un avis suite à la publication par la Direction générale du travail (DGT) du rapport de synthèse de l'enquête annuelle relative à l'activité et la gestion financière des SPST, présenté aux partenaires sociaux lors du CNPST du 1^{er} mars 2024.

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

Point à date sur les décrets d'application issus de la loi du 2 août 2021 non parus à ce jour

Nous mettons à votre disposition une note synthétique actualisée portant sur les décrets d'application issus de la loi du 2 août 2021 non parus à ce jour.

Consultez l'intégralité de [cette note](#)

Avis du 26 avril 2023 aux services de prévention et de santé au travail sur les modalités de collecte des données relatives à leur activité

Un avis du 26 avril 2024 du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités rappelle aux services de prévention et de santé au travail (SPST) les dispositions de l'article D. 4622-57 du Code du travail, qui leur imposent de transmettre par voie dématérialisée les données relatives à leur activité et à leur gestion financière et toute autre information demandée par l'autorité administrative dans les délais fixés par celle-ci.

Consultez l'intégralité de [cet article](#)

■ **Anact – Aract**

Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail 2024 : communiqué de l'Anact

L'Anact, comme chaque année depuis 20 ans, organise dans toute la France, en juin prochain, une semaine d'événements pour échanger sur les connaissances et pistes d'action en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

Consultez l'intégralité de [cet article](#)